



**Comité de programme
du Secondaire**

Directrice :

Pr. Anne Sgard

anne.sgard@unige.ch

PROCES VERBAL

Séance du COMPRO du lundi 1^{er} octobre 2012
de 17h00 à 19h00 – Salle PM 234
PV adopté

Personnes présentes

Anne Sgard (AS), , Walter Loosli (WL), Simon Toulou (ST), Pierre-François Burgermeister (PFB), Charles Heimberg (CH), Claire Forel (CF), Brigitte Gerber (BG), Alain Müller (ALM), Raphaël Fornallaz (RF), François Bertagna (FB), Jean-Sébastien Graulich (JSG), Marine Froeliger (MF)

Personne invitée

Bruno Strasser (BS)

Personnes excusées

Andréas Muller (AM), Catherine Walther Green (CWG)

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 3 septembre 2012
3. Informations de la directrice :
 - Groupe de travail sur l'accompagnement des stages et des critères d'attribution de l'attestation : prochaine étape
 - Enquête sur la charge de travail des étudiants : lancement
4. Bilan de la rentrée
5. Première discussion sur l'entrée en CCDIDA : faut-il limiter l'entrée et selon quels critères ?
6. Les séminaires de recherche en MASE2 : bilan de l'année 2011-2012
7. Divers

1. Approbation de l'OJ

OJ approuvé.

Divers :

- A. Profession enseignante
- B. Cas des CSD2
- C. Memento des stages FORENSEC

2. Adoption du PV du 3 septembre 2012

PV approuvé et mis sur le site.

3. Informations de la directrice

✓ Isabelle Grin s'est retirée du Compro. Pas de nouvelles à ce jour sur son remplacement.

Accueil de Marine Froeliger comme deuxième représentante des étudiants.

✓ *Groupe de travail sur l'accompagnement des stages et les critères d'attribution de l'attestation* : dossier en cours, les discussions se font. Un bilan sera fait en novembre 2012 sur son avancée. Ce point sera repris en séance Compro de Novembre 2012.

Envisager de former un nouveau groupe de travail, et reprendre ce point au Compro de décembre (une date supplémentaire sera fixée en fin de cette séance).

AS se charge d'explicitier aux personnes concernées.

✓ *Enquête sur la charge de travail des étudiants* : un seul retour formel de Jean-Marc TOSI sur le questionnaire.

L'enquête va donc démarrer prochainement.

5. Première discussion sur l'entrée en CCDIDA : faut-il limiter l'entrée et selon quels critères ?

✓ Le cadre de la discussion est rappelé : en 2011-2012 il a été décidé par le Compro que seules pourraient être fermées des filières dans des disciplines à faibles effectifs ; pour celles-ci, on procède à un examen annuel.

Ne peuvent pas être fermées les filières des disciplines présentes dans les deux ordres d'enseignement et pour lesquelles il existe une équipe fixe de formateurs à l'IUFE. C'est le principe qui a été appliqué pour la rentrée 2012.

✓ Le problème des filières qui ne peuvent être fermées mais sont déficitaires en postes de stages demeure ; la question se pose cette année encore pour la biologie, l'histoire, risque de se poser à court terme pour la géographie, la physique et les activités créatrices/dessin

Un effort supplémentaire a été fait depuis l'année dernière en termes d'information aux étudiants en Master pour les alerter sur la faible chance de bénéficier d'un stage s'ils entrent en formation. Cela n'évite pas l'inscription d'un nombre encore important d'étudiants dans les disciplines déficitaires (en biologie par exemple).

✓ La question est : faut-il instaurer une sélection à l'entrée en CCdida? Et dans ce cas selon quels critères ? Que l'étudiant ne puisse pas terminer sa formation parce qu'il n'y a pas de place de stage pose un grave problème qu'il faut arriver à solutionner, car cela a pour conséquences graves :

- Insécurité pour les étudiants
- Perte d'énergie, de moyens pédagogiques et de motivation pour les enseignants
- Perte de crédibilité pour l'institution

CF rappelle la procédure de reconnaissance fédérale en cours, qui peut ouvrir d'autres débouchés aux étudiants ; il reste toutefois difficile, à l'heure actuelle, de mesurer l'effet de cette reconnaissance sur les flux.

✓ Il faut analyser différentes pistes à savoir :

- Une sélection sur dossier ou un examen à l'entrée avec un *numerus clausus*? Mais le *numerus clausus* ne peut anticiper un nombre de stages garanti ; proposition de BS : ouvrir un nombre de places en CCdida selon facteur 1,5 ou 2 du nombre de stages envisageable.

CH relève que la formation va devenir un véritable parcours du combattant avec deux étapes de sélection.

- Redéfinir le CCDIDA et son objectif ? réfléchir sur ses contenus ?

CH : Envisager que le CCdida puisse représenter un véritable diplôme élargi, même sans prolongement en MASE ?

AM : les besoins sont davantage à professionnaliser qu'à ouvrir.

- Créer une liste d'attente ? (autorégulation) ? piste abandonnée car déjà utilisée à l'époque de l'IFMES et le constat a été que les tensions engendrées étaient bien trop importantes.

Les associations professionnelles se disent favorables à une sélection à l'entrée du CCdida ; de même que les représentants étudiants. L'essentiel est que la procédure soit parfaitement transparente.

✓ Il semble important de différencier dans la discussion la question de la sélection à l'entrée en CCdida et la question des postes de stage ouverts en 2^o année.

L'impossibilité, pour l'instant, de disposer de perspectives chiffrées sur les ouvertures de postes de stage rend tout dispositif complexe.

RF rappelle le besoin urgent que le SRED puisse produire des projections sur les besoins en formation. Il faut relancer la question, solliciter à nouveau le DIP à ce sujet.

✓ WL : au regard des places de stages mises à disposition par l'employeur il faut : *Privilégier* le stage en responsabilité.

Tenir compte des 4 possibilités qui sont :

- Les stages en responsabilité
- Le stage en duo de 6h à l'année formation stage en responsabilité 6h en emploi non rémunéré
- Reconnaissance des stages dans les écoles privées
- Reconnaissances des remplacements de longue durée comme stages

Les représentants des associations mettent en garde contre toute forme de différenciation entre les diplômés, ce qui risque de pénaliser lourdement les étudiants n'ayant pas disposé d'un stage en responsabilité.

Les représentants étudiants se disent opposés au stage en duo.

✓ L'ouverture de places de stage est compliquée depuis quelques années par les politiques de réduction des coûts. Les éléments contenus dans l'accord sur l'emploi signé entre le DIP et l'Université stipulent que l'ordre de priorité est donné aux étudiants qui ont

terminé leur formation par rapport à ceux qui y rentrent. L'arbitrage doit être éclairci entre priorité aux enseignants en place, étudiants sortant de formation et stagiaires. Mais il est précisé que quand WL et ST accordent un stage, ils accordent de fait un emploi.

Sur cette question des entrées, il est nécessaire d'attendre la réponse du DIP quant aux possibilités des fournir des prévisions chiffrées.

Ce point sur « faut-il limiter l'entrée aux CCDIDA et selon quels critères et modalités » sera repris lors de la prochaine séance Compro du lundi 5 novembre 2012. Les associations et les CE demandent de disposer d'un mois pour consulter.

Il est décidé :

- de relancer le DIP sur les perspectives chiffrées disponibles,
- de rendre plus accessibles encore les statistiques du l'IUFE (voir point 4)

Une séance supplémentaire est programmée en décembre, le LUNDI 10 DECEMBRE 2012 : si la procédure est modifiée il faut que les décisions soient prises avant de début des inscriptions de 2013 : pour janvier 2013.

4. Bilan de la rentrée

Document distribué présentant les chiffres pour :

- Synthèse de l'évolution des admissions (tenant compte des rectifications apportées pour les Arts visuels HEAD + HEM)
- Nombre de détenteurs du CCDIDA et engagements du DIP année académique 2012-2013
- Répartition des étudiants année académique 2012-2013
- Répartition des étudiants CO et PO année académique 2012-2013

JSG demande que ces statistiques produites par WL soient publiées sur le site et que le but de cette publication soit clairement explicité afin qu'une prise de conscience de la situation en termes de places de stages proposées puisse être faite.

De plus, pour la prochaine rentrée académique une « check list » sera faite afin de mieux anticiper les problèmes matériels et gérer de façon toujours plus optimale la rentrée.

6. Les séminaires de recherche en MASE2 : bilan de l'année 2011-2012

Point non traité mais une documentation à consulter est remise à ce sujet.

7. Divers

UF profession enseignante : CH s'interroge sur la place réelle de la didactique dans le cadre de l'UF profession. Un débat au COMPRO est souhaitable et il serait utile d'inviter pour cela Valérie Lussi-Borer.

L'intéressé n'est pas d'accord avec cette décision. Nécessité d'un débat, pour lequel il sera utile d'inviter Valérie Lussy.

CSD2 : certaines difficultés existent. Les inscriptions ou entrées dans cette formation paraissent discutables ; un niveau de base et des règles claires d'assiduité devraient être définis. Un problème de sérieux et de motivation est relevé, beaucoup d'étudiants considèrent le CSD2 comme une simple formalité, pas comme un diplôme à part entière. CH demande que le point « réflexion du plan d'étude CSD2 » apparaisse à l'OJ d'une prochaine séance de Compro.

Memento : PFB transmettra à WL les remarques concernant le Memento.

La séance est levée à 19h00.

Prochaine séance le lundi 5 novembre 2012, de 17h à 19h, salle PM 234.

Merci de bien vouloir noter qu'une **séance supplémentaire est programmée en décembre, le LUNDI 10 DECEMBRE 2012.**